

Mon dossier Personnel

*Ce dossier peut aussi être utile à
votre médecin généraliste,
votre pharmacien,
votre infirmier(e) libéral(e)...
Pensez à le prendre avec vous !*

*Mes
contacts*

*Mes
conseils*

*Mes
examens*

*Mes
rendez-vous*

■ Franche-Comté

IRFC

INSTITUT RÉGIONAL
FÉDÉRATIF DU CANCER ■

www.irfc.fr

Groupement de Coopération Sanitaire de Santé entre le CHU de Besançon, l'Hôpital Nord Franche-Comté (Belfort-Montbéliard), le CHIC de Haute-Comté (Pontarlier), le GH de Haute-Saône (Vesoul), le CH de Dole, le CHT Jura Sud (Lons-le-Saunier), la Polyclinique de Franche-Comté, la Clinique St Vincent.

L'**Institut Régional Fédératif du Cancer de Franche - Comté (IRFC-FC)** est un groupement de coopération sanitaire (GCS) entre les établissements publics et privés ayant une activité de chimiothérapie ou de radiothérapie. Son objectif est de permettre à chaque patient Franc-Comtois, quel que soit son lieu de résidence, de bénéficier d'une égalité d'accès, à des soins de qualité et à la recherche clinique. C'est dans ce cadre que les oncologues du CHU de Besançon interviennent dans les différents sites autorisés de la région, et qu'un service hospitalo-universitaire unique a été créé en radiothérapie entre le CHU de Besançon et l'HNFC (Hôpital Nord-Franche-Comté) :

- La coopération entre les équipes médicales hospitalo-universitaires et les équipes locales
- Le développement de la Recherche
- Informations sur son site internet : www.irfc.fr

OncoBFC est le **Réseau Régional de cancérologie de Bourgogne-Franche-Comté**. Indépendant des structures de soins, il met en partenariat les établissements de santé privés, publics et les professionnels libéraux.

Le réseau est soutenu par l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté et par l'INCA

Les missions du réseau sont :

- La promotion et l'amélioration de la qualité des prises en charge en cancérologie
- L'aide à la formation continue des professionnels de santé
- L'évaluation des membres et des pratiques
- La promotion d'outils de communication communs
- Le recueil et l'analyse de données relatives à l'activité de soins
- L'information des professionnels et des patients
(Le RRC OncoBFC peut vous faire parvenir les guides « Cancer Info » sur simple demande au 03 81 53 92 38).
- Informations sur son site internet : www.oncobfc.com

LES ÉTAPES DE VOTRE PRISE EN CHARGE:

1- La RCP (*Réunion de Concertation Pluridisciplinaire*) :

C'est une réunion régulière entre professionnels médicaux, des établissements publics et privés, spécialistes de la cancérologie. Les réunions sont organisées par spécialité avec les médecins susceptibles d'intervenir dans votre prise en charge (radiologues, biologistes, anatomopathologistes, chirurgiens, oncologues, radiothérapeutes...). Votre dossier est présenté et la proposition de traitement est adaptée à votre situation. Elle tient compte des dernières études scientifiques, de l'analyse des bénéfices/risques et de la qualité de vie qui en résultera pour vous.

2- Le PPS (*Projet Personnalisé de Soins*) :

Décidé au cours de la RCP, lors de la consultation, le médecin vous expliquera le déroulement de votre traitement. Ce programme peut comporter la planification des différents axes éventuels de votre traitement : chirurgie, radiothérapie et/ou chimiothérapie ou autre traitement ciblé sur votre maladie.

3- Le Dispositif d'Annonce et de Coordination :

A pour but d'améliorer les conditions dans lesquelles on annonce au patient le diagnostic et les traitements. Après l'annonce de votre diagnostic par le médecin, on vous proposera une consultation paramédicale, par une infirmière le plus souvent, ou une technicienne en radiothérapie si votre traitement le nécessite. Au cours de la consultation, vous recevrez les informations complémentaires au bon déroulement de votre traitement et vous pourrez poser les questions qui vous préoccupent.

En fonction de votre situation, vous serez, si vous le souhaitez, orienté vers les professionnels de santé qui pourront vous aider dans la prise en charge de votre maladie.

Toutes ces étapes apparaissent dans le DCC (Dossier Communiquant en Cancérologie)

4- DCC

Le DCC constitue la plateforme informatique de prise en charge des patients atteints de cancer. Le tout étant en lien avec votre Dossier Médical Personnel afin de communiquer avec votre médecin traitant.

Il permet ainsi d'avoir un suivi en temps réel de votre dossier par l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge de votre maladie.